

**Bureau****Compte rendu succinct****des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil**

<u>Affiché au siège de la CAGB le :</u> 29/01/15	Séance du jeudi 22 janvier 2015 qui s'est déroulée au Grand Besançon - La City - Salle 101	<u>Visé par :</u> Le Directeur de l'Administration Générale, Jean-Philippe DEMILLIER
---	---	---

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 29 avril 2014, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

PRESENCES**Liste des présents annexée****RELEVÉ DE DECISIONS**

Le Bureau s'est réuni le 22/01/2015 à 18h30 au Grand Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon**R. 0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 27/11/14**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le 1^{er} Vice-Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Monsieur Pierre CONTOZ comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance du Bureau du 27 novembre 2014.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

**Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication
et aide aux communes**

Finances

↳ **R. 1.1.1 - Garantie d'Emprunt - Financement de l'opération « PHOTLINE »**

Mme DONEY et MM. BAULIEU, BLESSEMILLE, FELT, FOUSSERET et GAVIGNET conseillers intéressés, ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la modification de la délibération n°2014/002544 relative à la garantie d'emprunt accordée à AKTYA pour l'opération « PHOTLINE ».

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

↳ **R. 1.1.2 - Groupement de commandes - Location de matériels événementiels**

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'adhésion du SYBERT au groupement de commandes constitué initialement entre la CAGB, la Ville de Besançon et le CCAS pour la location de matériels événementiels,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention constitutive du groupement de commandes.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Ressources humaines

↳ **R. 1.2.1 - Ajustements techniques de la Liste des Emplois Permanents suite à des procédures de recrutement**

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent non titulaire sur le poste de chargé système d'information au sein de la Direction Gestion des Déchets, à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent non titulaire sur le poste de responsable imprimerie au sein du service Reprographie du Département TIC dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent non titulaire sur le poste de responsable logistique du Pôle industriel au sein du SYBERT à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent non titulaire sur le poste de responsable de l'action culturelle et de la communication au sein du Conservatoire à rayonnement régional, à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent non titulaire sur le poste de chargé de mission fiscalité dette trésorerie au sein de la Direction des Finances à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le recrutement pour une durée indéterminée d'un agent non titulaire sur le poste de directeur de la Gestion des partenaires extérieurs, à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations

↳ R. 6.1 - EPF du Doubs - Validation de la tranche annuelle 2015 dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention 2013-2015

Mmes BARTHELET et DONEY et MM. BAULIEU, BLESSEMAILLE, CURIE, GAVIGNET, HUOT, LIME, LORIGUET, LOYAT, SCHAUSS et TAILLARD, conseillers intéressés, ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- valide la liste des opérations pour lesquelles un portage foncier est requis au titre de la tranche annuelle 2015 dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention 2013-2015,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter pour le compte de la CAGB l'inscription de ces opérations au Programme Pluriannuel d'Intervention de l'EPF.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°03 : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

↳ R. 3.1 - Promotion économique - Soutien financier à l'organisation des 9^{èmes} Rencontres Technologiques Européennes Micro et Nanotechnologies dans le cadre de MICRONORA 2014

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve du vote du BP 2015 et du PPIF 2015-2020, se prononce favorablement sur un soutien financier à la CCIR de Franche-Comté à hauteur de 2 000 € pour l'organisation de la 9^{ème} édition des Rencontres Technologiques Européennes dans le cadre de MICRONORA 2014.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Bureau

Séance du jeudi 22 janvier 2015

Membres du Bureau en exercice : 30

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 6.1, 3.1.

La séance est ouverte à 18h30 et levée à 23h30.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 6.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 1.2.1), Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE (à partir du 6.1), M. Jean-Yves PRALON (à partir du 1.2.1), M. Dominique SCHAUSS (à partir du 1.2.1), M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.2.1), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Emmanuel DUMONT (à partir du 1.2.1), M. Pierre CONTOZ

Etaient absents : M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI

Secrétaire de séance : M. Pierre CONTOZ

Procurations de vote :

Mandants : J. KRIEGER, C. LIME

Mandataires : Y. DELARUE, E. MAILLOT



Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Procès-verbal

Bureau

Séance du jeudi 22 janvier 2015

Salle du 1^{er} étage de la CAGB

ORDRE DU JOUR

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon	7
Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 27 novembre 2014	7
Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes	7
Finances	7
Rapport n°1.1.1 - Garantie d'Emprunt - Financement de l'opération « PHOTLINE »	7
Rapport n°1.1.2 - Groupement de commandes - Location de matériels événementiels	7
Ressources humaines	8
Rapport n°1.2.1 - Ajustements techniques de la Liste des Emplois Permanents suite à des procédures de recrutement	8
Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations	8
Rapport n°6.1 - EPF du Doubs - Validation de la tranche annuelle 2015 dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention 2013-2015	8
Commission n°03 : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche	9
Rapport n°3.1 - Étude du potentiel de reconversion et de commercialisation de locaux d'activités avec la SPL Territoire 25	9

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Bureau Séance du jeudi 22 janvier 2015

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon en La City - 4, rue Gabriel Plançon - 25 000 Besançon, sous la présidence de Gabriel BAULIEU puis de Jean-Louis FOUSSERET.

La séance est ouverte à 18h30 et levée à 23h30.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance -
Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 27 novembre 2014

M. BAULIEU.- Bonjour. Je vous propose M. Pierre CONTOZ comme secrétaire de séance. Le quorum est atteint. Il n'y a pas de remarque à faire sur le dernier procès-verbal ? Les pouvoirs : Jacques KRIEGER à Yoran DELARUE et Christophe LIME à Elsa MAILLOT.

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Finances

Rapport n°1.1.1 - Garantie d'Emprunt - Financement de l'opération « PHOTLINE »

M. LOYAT.- Ce rapport a pour objet de rectifier une erreur matérielle relative à la délibération du Bureau n°2014/002544 en date du 4 juillet 2014 concernant la garantie d'emprunt accordée à AKTYA pour le financement de l'opération « PHOTLINE ».

M. BAULIEU.- Mme DONEY et MM BAULIEU, BLESSEMILLE, FELT, FOUSSERET et GAVIGNET, conseillers intéressés, ne prennent pas part au vote. S'il n'y a pas d'observation, nous pouvons passer au rapport suivant.

Rapport n°1.1.2 - Groupement de commandes - Location de matériels événementiels

M. BAULIEU.- Depuis le 1^{er} janvier 2014, le Grand Besançon, la Ville de Besançon et le CCAS ont constitué un groupement de commandes pour la location de matériels événementiels permettant l'organisation et le bon déroulement de manifestations. Il est proposé un avenant à la convention constitutive du groupement de commandes permettant l'entrée du SYBERT dans le groupement.

Y a-t-il des remarques ? Je n'en vois pas. Le rapport est adopté.

**Examen des rapports de la Commission n°01 (Finances)
qui seront soumis au Conseil de Communauté.**

Ressources humaines

Rapport n° I.2.1 - Ajustements techniques de la Liste des Emplois Permanents suite à des procédures de recrutement

M. BAULIEU.- Le contrat de Chargé du système d'information au sein de la Direction Gestion des Déchets arrivant prochainement à échéance, il est proposé de définir les conditions de renouvellement de ce contrat.

Le contrat de responsable imprimerie au sein du service reprographie (DTIC) arrivant prochainement à échéance, il est proposé de définir les conditions de renouvellement de ce contrat.

Suite à la création du poste de responsable logistique du pôle industriel (SYBERT), une procédure de recrutement a été lancée. Il est proposé de retenir la candidature d'une personne non titulaire et de définir les conditions de son recrutement.

Suite à la vacance du poste de responsable de l'action culturelle et de la communication (CRR), une procédure de recrutement a été lancée. Il est proposé de retenir la candidature d'une personne non titulaire et de définir les conditions de son recrutement.

Suite à la vacance du poste de chargé de mission fiscalité / dette / trésorerie, (Direction des Finances) une procédure de recrutement a été lancée. Il est proposé de retenir la candidature d'une personne non titulaire et de définir les conditions de son recrutement.

Le contrat de directeur de la Gestion des Partenaires extérieurs arrivant prochainement à échéance, il est proposé de le reconduire pour une durée indéterminée.

M. BAULIEU.- Avez-vous des remarques ? Je n'en vois pas.

Examen des rapports de la Commission n°01 (RH) qui seront soumis au Conseil de Communauté.

Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations

Rapport n°6.1 - EPF du Doubs - Validation de la tranche annuelle 2015 dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention 2013-2015

M. LE PRÉSIDENT.- Mmes BARTHELET, DONEY et MM. BAULIEU, BLESSEMILLE, CURIE, GAVIGNET, HUOT, LIME, LORIGUET, LOYAT, SCHAUSS, TAILLARD, conseillers intéressés, ne prennent pas part au vote. Ce rapport présente le recensement 2014 des opérations pour lesquelles la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon demande un portage foncier, pour le compte de ses communes membres et de ses structures associées, à l'Établissement Public Foncier du Doubs.

M. LE PRÉSIDENT.- S'il n'y a pas de remarque, le rapport est adopté.

Examen des rapports des Commissions n°06 et n°02 qui seront soumis au Conseil de Communauté.

Commission n°03 : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Rapport n°3.1 - Étude du potentiel de reconversion et de commercialisation de locaux d'activités avec la SPL Territoire 25

M. BLESSEMILLE.- Le présent rapport porte sur la demande de subvention à hauteur de 2 000 € de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie (CCIR) suite à l'organisation des 9^{èmes} Rencontres Technologiques Européennes dans le cadre du Salon MICRONORA qui s'est tenu du 27 au 30 septembre 2014.

M. LE PRÉSIDENT.- S'il n'y a pas de remarque, le rapport est adopté.

***Examen des rapports des Commissions n°03, n°04 et n°05
qui seront soumis au Conseil de Communauté.***

M. LE PRÉSIDENT.- La séance est levée. Je vous remercie.